



Conseil de sécurité

Distr.
GÉNÉRALE

S/1996/434
14 juin 1996
FRANÇAIS
ORIGINAL : ANGLAIS

NOTE VERBALE DATÉE DU 14 JUIN 1996, ADRESSÉE AU PRÉSIDENT DU
CONSEIL DE SÉCURITÉ PAR LE REPRÉSENTANT PERMANENT DU GHANA
AUPRÈS DE L'ORGANISATION DES NATIONS UNIES

Le Représentant permanent de la République du Ghana auprès de l'Organisation des Nations Unies présente ses compliments au Secrétariat de l'Organisation et a l'honneur de lui communiquer ci-joint, à l'attention du Président du Conseil de sécurité, une lettre adressée à ce dernier au sujet de la situation au Sahara occidental, par le capitaine Jerry John Rawlings, Président de la République du Ghana et Président de la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO).

Le Représentant permanent de la République du Ghana souhaiterait que le texte de cette note et de son annexe soit publié comme document du Conseil de sécurité.

ANNEXE

Lettre datée du 11 juin 1996, adressée au Président du Conseil de sécurité par le Président de la République du Ghana

Les États de notre sous-région, l'Afrique de l'Ouest, suivent avec un intérêt soutenu les efforts déployés par l'Organisation des Nations Unies pour résoudre les redoutables difficultés que pose la question du Sahara occidental. Si nous nous intéressons de près au conflit qui se poursuit dans ce territoire, c'est qu'il représente le dernier vestige du colonialisme sur le continent africain. La question du Sahara occidental cristallise aussi l'horreur que nous inspire la tentative que fait un pays africain pour en coloniser un autre.

Comme l'Organisation de l'unité africaine (OUA), la Communauté économique des États de l'Afrique de l'Ouest (CEDEAO) est consciente du fait que les négociations qui ont conduit à l'adoption du plan des Nations Unies pour le Sahara occidental ont demandé à l'ONU des efforts immenses. Elle a déjà exprimé son appui à ce plan de paix dont elle a toujours préconisé la pleine application. Nous savons aussi que le Conseil de sécurité suit de très près l'évolution du processus de paix dans le territoire.

La mise en oeuvre du plan de paix des Nations Unies au Sahara occidental a récemment été marquée par des événements qui me conduisent à vous exprimer aujourd'hui l'inquiétude de notre organisation sous-régionale devant les obstacles auxquels l'ONU se heurte lorsqu'elle essaie d'identifier les électeurs éventuels au Sahara occidental. Nous sommes profondément conscients que l'Organisation a été constamment en butte à des difficultés dans ce territoire, ce qui a conduit son Secrétaire général à déclarer qu'il suspendait provisoirement la participation de l'ONU au processus de paix au Sahara occidental.

Au nom de la CEDEAO, je vous demande instamment de faire en sorte que l'Organisation reprenne ses activités dans le territoire. Tout comme l'ONU a engagé la CEDEAO à ne pas faiblir dans sa détermination d'édifier une paix permanente et durable dans le Libéria déchiré par la guerre, nous conjurons à notre tour l'ONU de reconsidérer la décision qu'elle a prise tout récemment concernant le Sahara occidental. Au nom des centaines d'innocents, hommes, femmes et enfants, qui risqueraient la mort si le cessez-le-feu n'était plus respecté dans le Sahara espagnol, nous vous lançons un appel pour que l'Organisation recommence sans plus tarder à participer au processus d'identification des électeurs.

L'Organisation des Nations Unies doit encourager les responsables du POLISARIO et le Gouvernement marocain à engager un dialogue direct et à faire un effort résolu pour sortir de l'impasse dans laquelle se trouve le processus de paix. Elle est éminemment qualifiée pour entreprendre cette tâche et ne doit pas se détourner de ses responsabilités envers le peuple du Sahara occidental qui aspire à la prompte organisation d'un référendum pour régler un différend qui s'éternise. Si l'ONU ne reprend pas ses activités au Sahara occidental, l'avenir de ce territoire sera sombre et l'Afrique connaîtra un nouveau revers de taille dans ses efforts pour se débarrasser d'un conflit.

Comme l'OUA, la CEDEAO est résolument acquise à l'intervention de l'Organisation des Nations Unies dans le territoire. Elle appuie le plan de paix des Nations Unies, dans lequel elle voit la meilleure chance de régler pacifiquement la question du Sahara occidental.

Le Président de la République du
Ghana et Président de la CEDEAO

(Signé) Jerry John RAWLINGS
